

Conseil municipal du 13/1/2017

## ROQUESTERON

# La commune garde sa compétence « urbanisme »

**A**près un long travail sur le plan local d'urbanisme mené avec un cabinet d'étude, le conseil municipal a voté à l'unanimité son désaccord au transfert de cette compétence à l'intercommunalité.

### Le cimetière

La stèle surmontant le nouvel ossuaire communal est à refaire. Le montant estimé s'élève à 850 euros. Au cimetière musulman, les emplacements des tombes en pleine terre coûtent 500 euros le mètre carré pour trente ans. Ce tarif a été conservé à l'identique au cimetière chrétien mais seulement pour les sépultures placées en pleine terre. Le conseil est d'accord pour continuer à récupérer les tombes abandonnées.

### Travaux

Le monument aux Morts du village nécessite une restauration. Des inscriptions qui pourraient être subventionnées par la Région et l'Of-



L'équipe municipale pose sous une étoile argentée, un bon signe peut-être, car de nombreux dossiers de subventions sont en préparation. (Photo C. P.)

fice national des anciens combattants et des victimes de guerre.

Les hydrants, bouches à incendie du village sont obsolètes et serviront désormais pour l'arrosage, tandis que le conseil prévoit de nouveaux équipements grâce à une possibilité de subventionnement à 70 % du conseil départemental. Un local communal accuse des problèmes d'humidité: les élus vont lancer un appel

d'offres pour effectuer les travaux qui s'imposent. Des dossiers de demandes de subvention sont à prévoir. Grâce à la dotation cantonale d'aménagement, si la subvention est acceptée, il est envisagé de refaire la route d'accès à la déchetterie, de réaliser une nouvelle tranche de travaux pour l'accès au Champon et d'installer des garde-corps supplémentaires.

Avec l'aide du Fond régio-

## Et aussi...

► La Région renouvelle les aides concernant le patrimoine et le maire, Danielle Chabaud, a proposé de préparer et d'étudier des projets mobiliers et immobiliers.

► Concernant le renouvellement des conventions de salles communales, les tarifs restent inchangés par rapport à 2016 avec, cependant, une caution à verser pour locations occasionnelles du foyer rural et du stade Saint-Jean. Le collège Ludovic-Bréa, qui accueille dix-sept élèves de la commune, a obtenu 200 euros pour son foyer coopératif, et à l'association Santé plus Estéron 1 euro par habitant.

nal d'aménagement du territoire, les élus espèrent pouvoir réaliser des aménagements de sécurité au stade Saint-Jean.

CHRIS PONSOT